

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je ne crois pas que nous en soyons au stade d'une entente tripartite, monsieur l'Orateur. Un accord-cadre entre le gouvernement français et le gouvernement canadien, permettant aux provinces de faire certaines choses, a été conclu. A la lumière du droit international, l'honorable ministre a expliqué qu'il est en train d'examiner si les échanges de lettres à Paris entrent dans le cadre de cet accord.

Pour ma part, je m'étonne que la province ait assez d'argent pour s'occuper de choses qui ne relèvent pas de sa compétence. Si elle a des millions de dollars à investir dans le domaine des satellites, je suis convaincu que l'honorable ministre des Finances se réjouira de l'entendre.

M. La Salle: J'aurais une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur.

Je n'ai pas demandé au très honorable premier ministre si l'on en était rendu au stade d'une entente tripartite, mais s'il serait en faveur d'un tel projet?

M. l'Orateur: La question devient hypothétique, à ce moment-là.

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LES BIENS TRANSMIS PAR DÉCÈS

LA MESURE LÉGISLATIVE SUR LA FISCALITÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances à quelle date il va présenter à la Chambre la mesure législative sur la fiscalité, si souvent promise et depuis bien longtemps redoutée?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, l'excellente mesure sur les impôts frappant les biens transmis par décès sera présentée à la Chambre demain.

Des voix: Bravo.

LES TRANSPORTS

LA LOCATION DES LOTS DE GRÈVE SUR LE SYSTÈME DES CANAUX

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministère a-t-il toujours l'intention de poursuivre son programme de location des lots de grève sur le système des canaux Trent et Rideau?

M. l'Orateur: La question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Scott: A dix heures, monsieur l'Orateur.

[M. La Salle.]

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA RÉGLEMENTATION DES AUTOS-NEIGE

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le gouvernement envisage-t-il de réglementer l'utilisation des autos-neige, qui ont causé la mort de bien des gens et sont devenues un danger pour d'autres formes de transport et pour les piétons?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): C'est une question qui relèverait essentiellement des provinces à moins que ces véhicules ne circulent sur des voies interprovinciales ou internationales.

M. Noble: Monsieur l'Orateur, c'est la même réponse qu'on m'a donnée lorsque j'ai soulevé à la Chambre le problème de la sécurité routière. J'estime pourtant que ce serait au ministre et au gouvernement de s'en occuper.

RADIO-CANADA

LA SASKATCHEWAN—L'EMPLACEMENT DE LA STATION DE TÉLÉVISION

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État. Peut-il nous dire si les négociations entamées par Radio-Canada pour acquérir un relais de télévision en Saskatchewan sont terminées. Peut-il nous annoncer maintenant à quel endroit ses locaux seront situés, sinon à quelle date l'annoncera-t-il?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question il y a trois ou quatre jours, et je n'ai rien à ajouter à la réponse que j'ai donnée à ce moment-là.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC AU SUJET DES SATELLITES

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre parlait du Québec qui avait des millions de dollars à dépenser pour le satellite Symphonie. Ne sait-il pas que la France l'offre gratuitement?